



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

Compte rendu du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny du **08 septembre 2026**

Sur convocation, les membres du Conseil d'administration de l'AAPPMA du Faucigny se sont réunis le mardi 8 septembre 2026 à 18h00 au siège de l'association.

Membres présents : Franck MARGAS, Yves MEGOZ, Jean-Pierre CASSINA, Jean SCOMPARIN, Julien BLANC,

Membres excusés : Tomy RADET, Grégory CREMA, John NARDELLI, Henri Pierre BLANES

Membres absents : Jean-Louis NEGRELLO, Philippe OTTONE.

ORDRE DU JOUR

1. Point sur le 4X4
 2. Consultation du devis de faucardage et plan d'action
 3. Planification de la journée d'accueil déplacée en octobre.
 4. Début de la planification des élections du 4 décembre 2026
 5. Vols de poissons à Toisinge et installation de caméra
 6. Réunion des présidents
 7. Plan pêche 2026
 8. Date réunion annuel Passy
 9. Tourisme de pêche dans le Val Montjoie
 10. Empoisonnement Blancs / carnassier
 11. Tour de table
-

1- Point sur le 4X4

Nous avons enfin réceptionné le nouveau 4X4, qui aurait dû être livré au 1er trimestre.
Une deuxième benne est en cours de finalisation (une pour poisson, l'autre pour tout venant)

2 - Consultation pour le faucardage et plan d'action

Nous passons en revue le devis proposé pour le Faucardage, par l'entreprise de M Jimmy Calligé
Le CA valide cette solution par un professionnel, pour 2027.

Ceci n'empêche pas l'aide de bénévoles éventuels, en complément.

Avant de relancer le faucardage des lacs, la remise en état du bateau est nécessaire, ce qui va certainement nécessiter son transport chez le fournisseur.

3 - Planification des élections du 4 décembre 2026

Un courrier va être envoyé rapidement aux présidents, garde-pêche pour annoncer l' AG du 4 décembre, ainsi que la journée d'information du 16 octobre. Ceci va être également être envoyé aux journalistes.

Par la suite, une info aux particuliers sera faite, avec le cadre légal.



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

4 - Journée “portes ouvertes” de sensibilisation aux candidatures

La date initialement prévue en septembre, est déplacée au vendredi 16 octobre à 18h30

Yves nous présente une page d'information sur les élections, qui sert de base à cette sensibilisation et qui donne accès à une fiche de candidature.

Elle sera mise en ligne début octobre sur notre site et relayée sur Facebook.

5 - Vols de poissons à Toisinges et installation de caméras

Cet été, par deux fois Toisinges a été cambriolé, avec une estimation de 300 Kg de truites.

Le CA valide la mise en place d'un système de surveillance vidéo en accord avec le SM3A

Le choix se porte sur le système de Reolink TrackMix LTE-C <https://reolink.com/fr>

Double vue, double suivi / Solaire / sans fils / Réseau 4G LTE / Détection de personnes/véhicules/animaux / 4K 8 MP Ultra HD-c/

6 - Réunion des présidents

Avant l'AG et afin de finaliser le mandat, nous allons organiser une réunion des présidents des sociétés de pêche, le vendredi 30 octobre à 18h30.

7 - Plan pêche 2026

Réponse du département reçu le 31 août:

Projets Acceptés:

- Rénovation des réseaux d'eau Coppy, financé à 50 %
- Cuve de tri de poissons à Passy, financé à 50 %
- Equipement d'une cuve à l'AAPPMA financé à 50 %
- Extracteur d'air de l'écloserie AAPPMA financé à 50 %

Projets ajournés:

- Rénovation de la pisciculture de St-Jeoire.
- Outillage d'élague pour Bonneville (trop tard).
- Vélo électrique pour garde-pêche.

Stéphane va faire un courrier pour informer les personnes concernées

8 - Réunion avec la pisciculture de Passy

Date à définir en octobre à 8h00, en semaine impaire.

9 - Tourisme de pêche dans le Val Montjoie

Nous avons pris contact avec l'office de tourisme de Val Montjoie, demandeur pour étoffer son offre pêche, afin de trouver un partenariat.

Nous allons également nous rapprocher des offices d'autres secteurs.

10 - Empoisonnement Blancs / Carnassier

L' AAPPMA va revoir le tableau des déversements.

Une proposition sera envoyée par mail au membre du CA pour validation.



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

11 - Tour de table

Yves:

- Température de lâcher des truites: avec les conditions climatiques que nous avons eu, nous devons être plus vigilant sur la température et l'oxygénation des lacs, avant les déversements.

Stéphane:

- La formation de Louis, pour les pêches électriques, se fera du 5 au 9 octobre.
- Hydrolac propose un devis pour compléter les pompes de l'écloserie (bypass - réducteur de pression - domotique) pour 7'200€.

Le CA valide.